

Air Liquide et le CNRS renouvellent leur accord-cadre de coopération et de recherche

Air Liquide et le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) annoncent le renouvellement de leur accord-cadre de coopération et de recherche, pour une durée de cinq ans. En ligne avec la stratégie d'innovation ouverte du Groupe, ce partenariat public-privé permettra d'intensifier la collaboration d'Air Liquide avec les écosystèmes scientifiques afin de répondre aux grands défis industriels et sociétaux de demain.

Cet accord renforce le partenariat signé en 2002 et renouvelé depuis en 2013 sur lequel se sont appuyés de nombreux projets de recherche collaborative entre Air Liquide et le CNRS. Ces projets portent sur des sujets tels que les matériaux céramiques, la fabrication additive, la production et valorisation de l'hydrogène, la transformation et réutilisation du CO₂, la génération de biogaz, ou encore l'intelligence artificielle.

Aujourd'hui, plus de 70 laboratoires du CNRS et de ses partenaires, répartis sur l'ensemble du territoire français, ont déjà tissé des liens forts avec Air Liquide en développant des projets scientifiques communs, permettant de partager une diversité de compétences et des connaissances scientifiques de haut niveau.

La signature de cet accord de coopération et de recherche marque une nouvelle étape de cette collaboration avec le CNRS, partenaire d'excellence sur le long-terme. Cette relation de confiance tissée depuis près de vingt ans, renouvelée aujourd'hui, permet de partager un savoir et des connaissances scientifiques indispensables pour développer des solutions permettant de répondre aux enjeux mondiaux. Ce partenariat souligne l'engagement d'Air Liquide sur le long terme avec l'écosystème d'innovation français.